

**PROVINCE DE QUÉBEC
COLLÈGE MONTMORENCY
VILLE DE LAVAL**

PROCÈS-VERBAL de la **385^e** assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Collège Montmorency qui a eu lieu le mardi **27 janvier 2026**, à 17 h à la salle du Conseil d'administration (local B-2492).

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames : Chantal Lamarche
France Lamarche
Lyne Larouche
Geneviève Pichette
Marie-Chantale Sabourin
Jeanne-Évelyne Turgeon

Messieurs : Didier Chrétien
Stéphane Durocher
Jean-Philippe Gingras
Bonnet Huor
Anis Kouteich
Philippe Lazzaroni
Benoit Lessard
Simon Morin
Matteo Piano

INVITÉS PRÉSENTS :

Mesdames : Isabelle Grelier
Véronique Leboeuf
Danielle Malkassoff
Catherine Parent

Messieurs : Francis Belzile
Stéphane Provost
Christian Brosseau

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Adoption du procès-verbal de la 384^e assemblée ordinaire : correction et approbation**
- 3. Affaires découlant de ce procès-verbal**

4. Rapport du Directeur général

5. Points de décision

- (d) 5.1 Activités d'apprentissage sous la responsabilité du Collège : Plans de formation et grilles de cours 2026-2027
 - 5.1.1 Techniques d'administration et de gestion (410.G0)
 - 5.1.2 Modifications aux plans de formation
- (d) 5.2 Projet de calendrier scolaire 2026-2027 – répartition des jours d'enseignement
- (d) 5.3 Diplômes d'études collégiales (DEC) – sanction des études
 - 5.3.1 Diplômes d'études collégiales (DEC) – recommandations de sanction
 - 5.3.2 Attestations d'études collégiales (AEC)
- (d) 5.4 Dépôt d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air
- (d) 5.5 Demande de nomination d'inspecteurs du tabac

6. Points d'information

- 6.1 Révision du rôle et des responsabilités du Comité exécutif

7. Correspondance et communications écrites

8. Affaires diverses

CA25/26-385.1/
ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour

Après constat du quorum, le président du Conseil, M. Philippe Lazzaroni, déclare l'assemblée ouverte. Madame Marie-Ève Beauregard agit comme secrétaire de l'assemblée.

Le point 5.4 – Dépôt d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air, est reporté à une prochaine assemblée.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 5.5 – Demande de nomination d'inspecteur du tabac ;
- 6.1 – Révision du rôle et des responsabilités du Comité exécutif.

Il est proposé par : M. Matteo Piano

Appuyé par : Mme Lyne Larouche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la 385^e assemblée ordinaire, tel que modifié.

CA25/26-385.2/
ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DE LA 384^E
ASSEMBLÉE
ORDINAIRE :
CORRECTION ET
APPROBATION

2. Adoption du procès-verbal de la 384^e assemblée ordinaire : correction et approbation

Il est proposé par : Mme Jeanne-Évelyne Turgeon

Appuyé par : M. Matteo Piano

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la 384^e assemblée ordinaire.

CA25/26-385.3/
AFFAIRES
DÉCOULANT DE CE
PROCÈS-VERBAL

3. Affaires découlant de ce procès-verbal

Sans objet.

CA25/26-385.4/
RAPPORT DU
DIRECTEUR
GÉNÉRAL

4. Rapport du Directeur général

Le Directeur général fait rapport aux membres du Conseil quant aux dossiers et projets en cours au Collège.

CA25/26-385.5/
POINTS DE
DÉCISION

5. Points de décision

(d) 5.1 Activités d'apprentissage sous la responsabilité du Collège : Plans de formation et grilles de cours 2026-2027

Techniques d'administration et de gestion (410.G0)

Ce nouveau programme d'études a été approuvé par le ministère de l'Enseignement supérieur en mars 2023. Le plan de formation déposé est le résultat des travaux réalisés par le comité de programme de Techniques administratives. Il sera implanté au Collège à l'automne 2026.

Modifications annuelles

Des modifications sont apportées dans les disciplines ou programmes suivants :

- Formation générale (Philosophie et Éducation physique)
- Arts visuels (510.A0)
- Techniques de diététique (120.A0)
- Techniques de physiothérapie (144.A1)
- Orthèses, prothèses et soins orthopédiques (144.F0)
- Paysage et commercialisation en horticulture ornementale (153.C0)
- Soins infirmiers (180.A0)

- Technologie de l'architecture (221.A0)
- Technologie du génie civil (221.B0)
- Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment (221.D0)
- Technologie du génie électrique – automatisation et contrôle (243.D0)
- Technologie du génie électrique – électronique programmable (243.G0)
- Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0/BU)
- Techniques de tourisme (414.A0)
- Techniques de l'informatique (420.B0)
- Gestion d'un établissement de restauration (430.B0)
- Techniques de muséologie (570.B0)
- Techniques d'intégration multimédia (582.A1).

5.1.1 Techniques d'administration et de gestion (410.G0)

CONSIDÉRANT le devis ministériel du nouveau programme Techniques d'administration et de gestion (410.G0) approuvé par le ministère de l'Enseignement supérieur en mars 2023 ;

CONSIDÉRANT que ce programme d'études remplace les programmes d'études Techniques de comptabilité et de gestion (410.B0), Gestion de commerces (410.D0) et Techniques de bureautique (412.A0) ;

CONSIDÉRANT le pouvoir du Ministre de fixer les objectifs et standards des programmes d'études collégiales ;

CONSIDÉRANT le pouvoir du Collège de déterminer des activités d'apprentissage dans les programmes d'études, en vertu des articles 6 à 11 du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) ;

CONSIDÉRANT le respect de la procédure de détermination des activités d'apprentissage ;

CONSIDÉRANT l'obligation de soumettre à la Commission des études, avant leur discussion par le Conseil, le choix des activités d'apprentissage relevant de la compétence du Collège ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de programme ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des études ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Commission des études ;

Il est proposé par : M. Simon Morin

Appuyé par : M. Bonnet Huor

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER les activités d'apprentissage relevant de la compétence du Collège pour le programme Techniques d'administration et de gestion (410.G0).

5.1.2 Modifications aux plans de formation

CONSIDÉRANT le pouvoir du Ministre de fixer les objectifs et standards des programmes d'études collégiales ;

CONSIDÉRANT le pouvoir du Collège de déterminer des activités d'apprentissage dans les programmes d'études, en vertu des articles 6 à 11 du Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) ;

CONSIDÉRANT le respect de la procédure de détermination des activités d'apprentissage ;

CONSIDÉRANT l'obligation de soumettre à la Commission des études, avant leur discussion par le Conseil, le choix des activités d'apprentissage relevant de la compétence du Collège ;

CONSIDÉRANT les recommandations des départements et des comités de programme ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des études ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Commission des études ;

Il est proposé par : M. Matteo Piano

Appuyé par : M. Stéphane Durocher

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER les modifications aux plans de formation 2026-2027.

(d) 5.2 Projet de calendrier scolaire 2026-2027 – répartition des jours d'enseignement

Proposition de calendrier scolaire et de répartition des jours d'enseignement pour l'année 2026-2027, en respect des règles apparaissant au projet de résolution.

CONSIDÉRANT les paramètres d'organisation suivants :

- Le respect du Règlement sur le régime des études collégiales ;
- Le respect de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages ;
- Le maintien :
 - des journées d'accueil au début de la session d'automne ;
 - des journées de rattrapage à chacune des sessions ;
 - de la période d'évaluation à la fin de chacune des sessions ;
- Le positionnement des journées d'encadrement pédagogique pour tenir compte de l'organisation des laboratoires, des cours et des examens intra-semestriels ;
- Le délai minimum entre la session automne et hiver permettant l'organisation complète de la session d'hiver.

CONSIDÉRANT que s'il y a lieu, les ajustements de calendrier se feront en accord avec ces mêmes paramètres d'organisation ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction des études ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Commission des études ;

Il est proposé par : M. Matteo Piano

Appuyé par : Mme Geneviève Pichette

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'ADOPTER le calendrier scolaire 2026-2027.

(d) 5.3 Diplômes d'études collégiales (DEC) – sanction des études

5.3.1 Diplômes d'études collégiales (DEC) – recommandations de sanction

La Direction des études s'assure de la conformité des dossiers avec les exigences du ministère de l'Enseignement supérieur.

CONSIDÉRANT que la Direction des études s'est assurée de la conformité des dossiers des étudiantes et des étudiants avec les exigences du Ministère ;

CONSIDÉRANT la liste des recommandations de sanction des études qui sera présentée au Ministère ;

Il est proposé par : Mme Marie-Chantale Sabourin

Appuyé par : M. Matteo Piano

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

DE RECOMMANDER au ministre de l'Enseignement supérieur de décerner un diplôme d'études collégiales aux étudiantes et aux étudiants dont les noms figurent sur la demande de sanction portant la cote CA25/26.385.5.3.1.

5.3.2 Attestations d'études collégiales (AEC)

Sans objet.

(d) 5.4 Dépôt d'un projet dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air

Ce point est reporté à une prochaine assemblée.

(d) 5.5 Demande de nomination d'inspecteurs du tabac

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme, interdisant le tabac et le vapotage sur les terrains des établissements scolaires ;

CONSIDÉRANT que le Collège doit veiller à la santé des étudiants et du personnel en assurant un environnement sain, sans fumée, tout en limitant l'initiation au tabagisme ;

CONSIDÉRANT que le Collège dispose d'inspecteurs locaux nommés par le MSSS afin d'assurer l'application de la Loi ;

CONSIDÉRANT que les inspecteurs ont le pouvoir de remettre des constats d'infractions aux contrevenants ;

CONSIDÉRANT que le mandat des inspecteurs a pris fin en novembre 2025 ;

CONSIDÉRANT la Politique favorisant la création d'environnement sans fumée ;

Il est proposé par : M. Matteo Piano

Appuyé par : Mme Chantal Lamarche

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D'AUTORISER M. Yanik Chevalier, régisseur en prévention et en sécurité, à agir, aux fins de la nomination d'inspecteurs locaux, au nom du Collège. À cette fin, il pourra effectuer les démarches nécessaires en vue de la nomination d'inspecteurs locaux, signer les documents requis et fournir les renseignements demandés dans le « Formulaire de demande de nomination d'un inspecteur local ».

6. Points d'information

6.1 Révision du rôle et des responsabilités du Comité exécutif

Un exercice de révision sera effectué par le Comité exécutif afin de revoir les seuils d'autorisation (niveaux d'approbation) ainsi que pour réfléchir à la bonification du rôle de ce comité, éliminer la redondance et assurer la concordance avec nos politiques et règlements pour plus d'efficience.

À l'issue de ces réflexions, les recommandations du Comité exécutif seront présentées au Comité de gouvernance.

CA25/26-385.7/
CORRESPONDANCE
ET
COMMUNICATIONS
ÉCRITES

7. Correspondance et communications écrites

- (d) 7.1 (a) 2025-12-18 : Autorisation pour emprunts par marge de crédit auprès du ministère des Finances
 - (d) 7.1 (b) Annexe
 - (d) 7.2 2025-12-18 : Abolition de la reddition de compte de décembre du PASME
 - (d) 7.3 2025-12-22 : Avis de conformité du rapport annuel d'activités 2024-2025
 - (d) 7.4 2026-01-07 : Portrait personnalisé des activités contractuelles
 - (d) 7.5 2026-01-12 : Vérification administrative portant sur les clientèles scolaires du Collège pour l'année scolaire 2024-2025
 - (d) 7.6 (a) 2026-01-22 : Versement au comptant du 30 janvier 2026 (subvention pour des projets d'investissements)
 - (d) 7.6 (b) Annexe
 - (d) 7.7 2026-01-23 : Subvention pour contribuer au financement des frais associés à l'implantation et la location des modulaires du Collège.
-

CA25/26-385.8/
AFFAIRES
DIVERSES

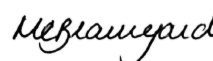
8. Affaires diverses

Sans objet.

LA SÉANCE EST LEVÉE



Philippe Lazzaroni
Président



Marie-Eve Beauregard
Secrétaire générale